

**ECOLE DOCTORALE D'HISTOIRE DU DROIT, PHILOSOPHIE DU DROIT ET
SOCIOLOGIE DU DROIT**

LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE JURIDIQUE
(en collaboration avec l'INSTITUT MICHEL VILLEY
et l'INSTITUT D'HISTOIRE DU DROIT)

NATURE, DROIT NATUREL, DROIT POSITIF
DANS LA PHILOSOPHIE ANTIQUE

CYCLE DE CINQ CONFÉRENCES

Direction scientifique :

Eric MARTIN-HOCQUENGHEM – RAPHAËLLE THERY – JERÔME CHACORNAC

DEUXIÈME CONFÉRENCE : **SOCRATE** (mercredi 6 mars 2019, de 17 h à 19 h)

Le droit positif repose-t-il sur une convention (à propos du procès de Socrate) ?

INTERVENANTS :

- Emmanuelle CHEVREAU, professeur agrégé d'histoire du droit à l'Université Panthéon-Assas
- Raphaëlle THERY, E.N.S., agrégée de philosophie, docteur en droit, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

PLATON, Apologie de Socrate, traduction E. Chambry, 17 a – 18 a

I – Quelle impression mes accusateurs ont faite sur vous, Athéniens, je l'ignore. Pour moi, en les écoutant, j'ai presque oublié qui je suis, tant leurs discours étaient persuasifs. Et cependant, je puis l'assurer, ils n'ont pas dit un seul mot de vrai. Mais ce qui m'a le plus étonné parmi tant de mensonges, c'est quand ils ont dit que vous deviez prendre garde de vous laisser tromper par moi, parce que je suis habile à parler. Qu'ils n'aient point rougi à la pensée du démenti formel que je vais à l'instant leur donner, cela m'a paru de leur part le comble de l'impudence, à moins qu'ils n'appellent habile à parler celui qui dit la vérité. Si c'est là ce qu'ils veulent dire, j'avouerai que je suis orateur, mais non à leur manière. Quoi qu'il en soit, je vous répète qu'ils n'ont rien dit ou presque rien qui soit vrai. Moi, au contraire, je ne vous dirai que l'exacte vérité. Seulement, par Zeus, Athéniens, ce ne sont pas des discours parés de locutions et de termes choisis et savamment ordonnés que vous allez entendre, mais des discours sans art, faits avec les premiers mots venus. Je suis sûr de ne rien dire que de juste ; qu'aucun de vous n'attende de moi autre chose.

Il siérait mal, Athéniens, je crois, à un homme de mon âge de venir devant vous façonner des phrases comme le font nos petits jeunes gens. Aussi, Athéniens, ai-je une demande, et une demande instante, à vous faire, c'est que, si vous m'entendez présenter ma défense dans les mêmes termes que j'emploie pour vous parler, soit à l'agora et près des tables des banquiers, où beaucoup d'entre vous m'ont entendu, soit en d'autres endroits, vous n'alliez pas vous en étonner et vous récrier. Car, sachez-le, c'est aujourd'hui la première fois que je comparais devant un tribunal, et j'ai plus de soixante-dix ans ; aussi je suis véritablement étranger au langage qu'on parle ici. Si je n'étais pas athénien, vous m'excuseriez sans doute de parler dans le dialecte où j'aurais été élevé et à la manière de mon pays. Eh bien, je vous demande aujourd'hui, et je crois ma demande juste, de ne pas prendre garde à ma façon de parler, qui pourra être plus ou moins bonne, et de ne considérer qu'une chose et d'y prêter toute votre attention, c'est si mes allégations sont justes ou non ; car c'est en cela que consiste le mérite propre du juge ; celui de l'orateur est de dire la vérité.